



INNOVER
C'EST COLLABORER!

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

DANS LE CADRE DU JOUR DE LA TERRE, LA MRC DE CHARLEVOIX ENCOURAGE LA POPULATION À POURSUIVRE LES EFFORTS EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT

Baie-Saint-Paul, le 22 avril 2024 – La MRC de Charlevoix souhaite souligner les efforts de la population qui permettent de détourner de plus en plus de matières résiduelles de l'enfouissement. Au cours des dernières cinq années seulement, le volume des matières dirigées vers l'enfouissement a diminué de près de 400 tonnes. Grâce aux efforts de la population et des entreprises, ces matières enfouies ont passé de 6 478 tonnes en 2019 à 6 114 tonnes en 2023.

Ce résultat est d'autant plus intéressant alors qu'il a été réalisé dans un contexte où le nombre de constructions neuves, qu'elles soient des résidences principales ou secondaires, est en constante augmentation depuis plusieurs années. Inévitablement, l'augmentation de la population entraîne des volumes accrus de matières résiduelles à gérer.

Ainsi, de plus en plus de matières sont détournées de l'enfouissement. Ces dernières sont dirigées vers le recyclage, le compostage domestique, la valorisation des matières organiques (bac brun), le réemploi et la valorisation, notamment dans les friperies et dans les écocentres où sont recueillis les résidus domestiques dangereux, le matériel électronique, le mobilier, le métal, le bois et divers objets utilitaires.

« Ces efforts et ces gestes écoresponsables de la population et des entreprises font toute la différence afin de protéger notre environnement et nous sommes fiers de constater que de plus en plus de citoyens choisissent des alternatives à l'enfouissement, même si ces choix impliquent de faire des efforts et d'y consacrer du temps », a précisé le préfet Patrick Lavoie.

Les défis demeurent nombreux et préoccupants en matière d'environnement. On pense entre autres à la réduction de l'utilisation des plastiques à usage unique, à la réduction à la source, au recyclage des matériaux de construction et démolition et à la diminution des émissions de gaz à effet de serre (GES).

Le Jour de la Terre est une importante célébration environnementale qui mobilise la société en faveur de l'environnement. Célébré le 22 avril, le Jour de la Terre est un événement annuel mondial où plusieurs manifestations soutenant la protection de l'environnement et de la Terre sont effectuées dans divers pays.

-30-

Sources :

Karine Horvath, directrice générale et greffière-trésorière
MRC de Charlevoix
418 435-2639, poste 6002
khorvath@mrccharlevoix.ca

Myriam Gauthier, conseillère en communication et en
administration
MRC de Charlevoix
418 435-2639, poste 6904
mgauthier@mrccharlevoix.ca